



Réjane Roure (dir.)

## Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale Hommages à Michel Bats

Publications du Centre Camille Jullian

---

# Pratiques funéraires et identité culturelle : Marseille et les indigènes du Sud de la Gaule (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

Bernard Dedet

---

DOI : 10.4000/books.pccj.4692

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 6 avril 2020

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

EAN électronique : 9782491788049



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

DEDET, Bernard. *Pratiques funéraires et identité culturelle : Marseille et les indigènes du Sud de la Gaule (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*. In : *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale : Hommages à Michel Bats* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2015 (généré le 18 octobre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/4692>>. ISBN : 9782491788049. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.4692>.

---

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

# Pratiques funéraires et identité culturelle : Marseille et les indigènes du Sud de la Gaule (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

**Bernard Dedet**

Directeur de recherche au CNRS

ASM, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes,

UMR5140, UPVM, CNRS, MCC, 34000, Montpellier, France

## Résumé

La comparaison entre les coutumes funéraires des populations indigènes du Sud de la Gaule au second âge du Fer et celles en usage dans la colonie grecque de Marseille met en évidence deux ensembles bien tranchés de pratiques. La réflexion prend en compte le « recrutement » des cimetières selon l'âge au décès, l'implantation des tombes, le traitement des corps, inhumés ou brûlés, et de leurs restes, ainsi que le mobilier placé auprès des défunts. Les mœurs indigènes en ce domaine sont ici traditionnelles. Elles ne sont ni transformées, ni seulement modifiées, au contact des colons grecs, quelle que soit la proximité ou l'éloignement géographique par rapport à Marseille et aux autres établissements coloniaux, malgré l'indubitable apport grec dans les changements économiques et sociaux du Midi méditerranéen. Pour leur part, les usages massaliètes reflètent bien plutôt les coutumes grecques de l'époque et aucune influence des mœurs indigènes ne semble transparaitre non plus dans les tombes de la colonie. Cette étanchéité, qui reflète sans doute des conceptions très différentes de la mort et de l'au-delà, est une pièce à verser au dossier des rapports entre Grecs et Gaulois du Midi de la France.

**Mots-clés :** France du Sud, Indigènes, Marseille, influences, tombes, second âge du Fer

## Abstract

The comparison between the funerary customs of the indigenous population of the south of Gaul during the second Iron age with the ones in use in the Greek colony of Marseilles shows two clearly separate groups of funerary practices. The study takes the analysis of the cemeteries populations into account, classing them by age at death, tomb spatial implantation, body treatments, buried or cremated, and of their remains, as well as the artefacts placed with the deceased. The indigenous customs are traditional in this case. They haven't been transformed or even modified under the influence of the contact with the Greek settlers however distant from Marseilles or other colonial establishments, in spite of the indubitable Greek influence on the socio-economic changes of these Mediterranean regions of France. And on the other side, Massaliet practices tend to reflect Greek customs of their time, with no influence of indigenous ways perceptible in the tombs of the colony. This absence of mutual influence, that without doubt reflects very different conceptions of death and the beyond, is an element to add to the bigger picture of Greek and Gaul relationships in the south of France.

**Keywords:** South of France, Indigenous people, Marseilles, influences, tombs, second Iron age



Fig. 1. Nécropoles ou tombes du second âge du Fer dans le Sud de la France (DAO B. Dedet, CNRS).

## Introduction

La question des rapports entre colons grecs et populations indigènes de Gaule méridionale est habituellement abordée en terme d'échanges commerciaux et de leurs répercussions sur l'économie et le mode de vie des autochtones, y compris leur accès à l'écriture. Les usages funéraires, eux, qui reflètent aussi bien les dispositions sociales que les représentations collectives de la mort et de l'au-delà, sont rarement pris en compte. Pourtant ils constituent, à l'évidence, un indéniable marqueur d'identité culturelle. Cela rend d'autant plus précieux l'article de Michel Bats (2002) intitulé *Du cratère sympotique au stamnos funéraire*, qui aborde cette question pour une catégorie bien particulière de sépultures du Midi de la France. Pour ma part, c'est dans leur globalité que je m'attacherai ici à comparer ces pratiques funéraires des habitants de Marseille et des Indigènes du Sud de la Gaule, et cela permettra de s'interroger sur le degré de profondeur des relations

entre les deux populations et sur les limites des processus d'assimilation (Dedet 2011a)<sup>1</sup>.

Cette comparaison n'est possible que depuis peu, depuis qu'on dispose d'une documentation satisfaisante des deux côtés, en quantité suffisante et incluant notamment l'analyse des restes osseux humains (fig. 1).

Pour Marseille, c'est la nécropole de Sainte-Barbe, avec une série de 96 tombes d'époque grecque, comprises entre les environs de 400 et 150 av. J.-C., qui donne une base solide pour connaître les usages funéraires de ses habitants, ou du moins d'un échantillon d'entre eux (Moliner *et al.* 2003). S'y ajoutent six tombes de la nécropole de la rue du Tapis-Vert (Chabaud, Féraud 1959, p. 84-86 ; Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 599-600),

<sup>1</sup> Je suis reconnaissant à Sylvie Dedet et à Georges Marchand, chercheur associé à l'UMR 5140, d'avoir pris le temps de relire le manuscrit et de m'avoir fait part de leurs remarques.

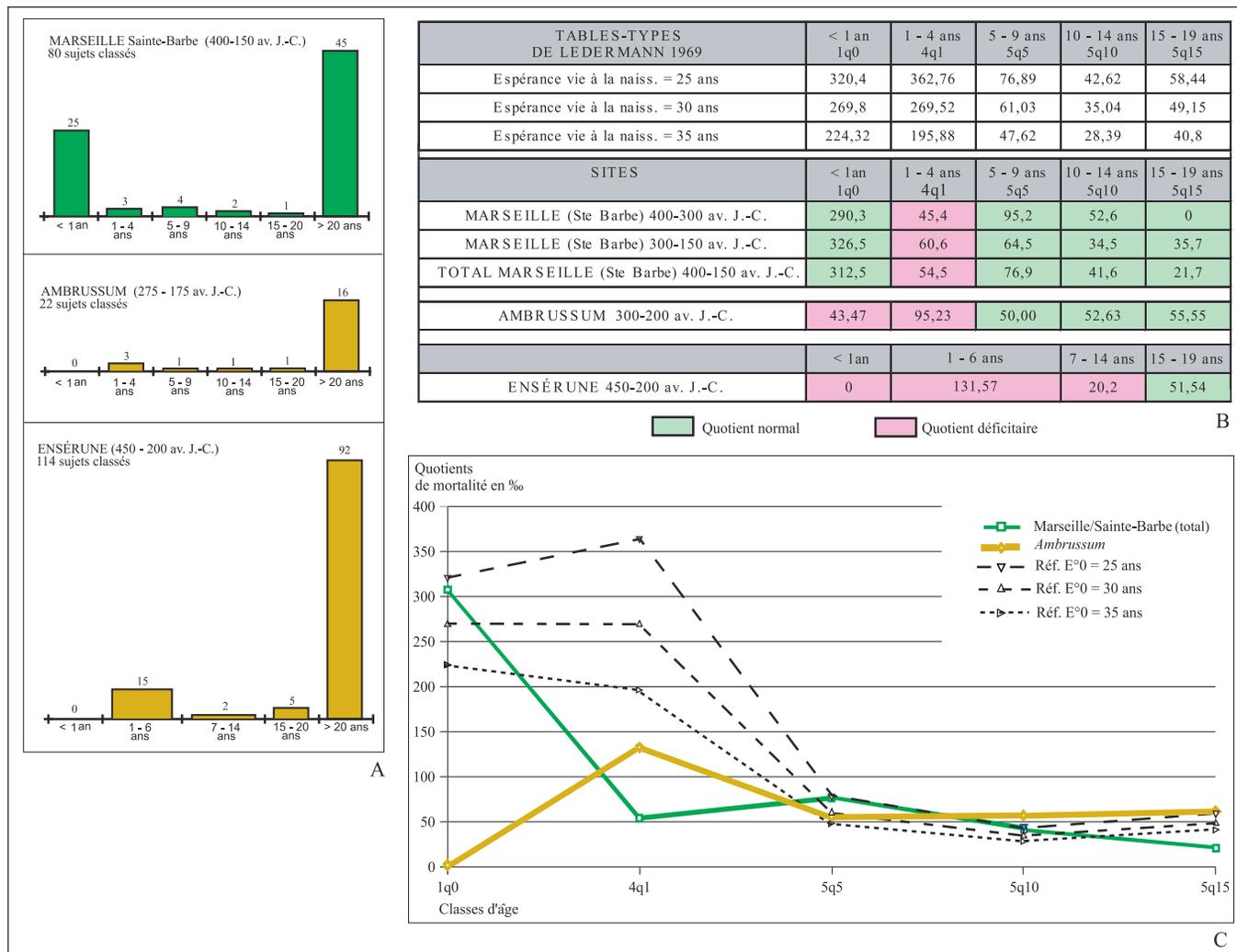


Fig. 2. **A** : Proportions des défunts entrant dans une classe d'âge déterminée pour les nécropoles de Marseille/Sainte-Barbe, d'Ambrussum et d'Ensérune. **B** : Comparaison des quotients de mortalité (en %) des défunts immatures pour la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe et les cimetières indigènes d'Ambrussum et d'Ensérune. Pour comparaison, tables-types de Ledermann (1969, p. 86-88) pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans, 30 ans et 35 ans. En rose, les quotients inférieurs aux taux des tables-types. **C** : Comparaison de la courbe des quotients de mortalité (en %) des défunts immatures de la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe avec celle du cimetière indigène d'Ambrussum et celles de trois populations de référence dont l'espérance de vie à la naissance (E<sup>0</sup>) est de 25 ans, 30 et 35 ans (d'après les tables-types de Ledermann 1969, p. 86-88) (DAO : B. Dedet, CNRS).

deux tombes du cours Julien (Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 679) et des renseignements plus ou moins lacunaires sur le chantier de la Bourse (Bertucchi 1992, p. 132-134) ou les découvertes plus anciennes du bassin de Carénage, du Pharo et de Saint-Mauront (Bertucchi 1992, p. 128-130 ; Rothé, Tréziny dir., 2005, p. 676-678) (fig. 1) <sup>2</sup>.

<sup>2</sup> La nécropole de la pointe de Vella à Port-de-Bouc, entre Marseille et l'embouchure du Rhône, considérée d'abord comme « hellénistique » et qui aurait attesté « l'installation de Grecs marseillais » (Marino (H.), Rigeade (C.), Une nécropole hellénistique à la Pointe de Vella (Port-de-Bouc, Bouches-du-Rhône), *DocAMérid*, 28, 2005, p. 115-150.) se rapporte en fait à l'Antiquité tardive, selon les datations par le radiocarbone effectuées après la publication.

En regard, pour le monde indigène régional du second âge du Fer, on dispose principalement d'environ 120 tombes et d'un bûcher d'Ensérune (Hérault) s'échelonnant entre environ 500 et 200 av. J.-C., dont l'étude des os a été faite (Dedet, Schwaller 2010 *passim* ; Schwaller *et al.* 1995 ; Bel *et al.* à paraître ; Schwaller *et al.* à paraître), et de deux découvertes récentes, 13 tombes du dernier quart du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. de la nécropole de Mourrel-Ferrat à Olonzac en Languedoc occidental également (Janin *et al.* 2000), et un quartier de la nécropole d'Ambrussum, en Languedoc oriental, comprenant 25 tombes et un bûcher du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Dedet 2012). À cela s'ajoutent quelques tombes, soit du début de la période, comme celle de Font de la Vie à

Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) datée du milieu du V<sup>e</sup> s. (Dedet 1995), et celle de la Roussillonne à Nîmes, de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Dedet, Gauthey 2008), soit des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974), Nîmes (Bel *et al.* 2008), Aramon dans le Gard (Genty, Feugère 1995) ou dans les Alpilles en Provence (Marcadal *et al.* 2003). Un secteur récemment fouillé, et en cours d'étude, de la nécropole du Sizen à Beaucaire, avec une centaine de tombes datées pour l'essentiel de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. et de la première moitié du siècle suivant, apportera sous peu une documentation particulièrement importante à ce sujet (Carme, Demangeot 2010) (**fig. 1**).

Cette analyse comparative sera organisée autour de quatre grands thèmes : la composition par âge de la population des défunts admis au cimetière ; le traitement des cadavres ; le matériel d'accompagnement ; les bûchers et la partie aérienne des tombeaux. Pour finir on s'interrogera sur les résultats de cette mise en regard des pratiques funéraires massaliètes et indigènes.

### La répartition des défunts dans les nécropoles selon l'âge au décès

Une différence très importante entre les cimetières de Marseille et ceux du monde indigène se remarque dans la ventilation des défunts selon l'âge au décès (**fig. 2**). Elle concerne essentiellement les très jeunes enfants, mort-nés, nouveau-nés et nourrissons, soit la classe des moins d'un an.

Ces morts, à un âge qui connaît un très fort taux de mortalité dans une démographie de type ancien, sont complètement absents des nécropoles indigènes du Midi, à l'exception de ceux qui sont découverts dans la même sépulture qu'un adulte connoté féminin, et qui doivent marquer des décès de femmes enceintes ou en couches. Ce manque de cette classe d'âge est particulièrement significatif dans les trois nécropoles pour lesquelles les données sont abondantes, Ensérune, Mourrel-Ferrat et *Ambrussum* (**fig. 2**).

Au contraire, à Marseille/Sainte-Barbe, ces très jeunes morts sont bien attestés et leur présence est tout à fait conforme à la mortalité que l'on est en droit d'attendre d'une société pré-jennérienne : pour l'ensemble de la partie grecque de la nécropole, le quotient de mortalité de ces moins d'un an est de 312‰ correspondant parfaitement aux quotients de référence calculés par les démographes pour des espérances de vie à la naissance comprises entre 25 et 35 ans (**fig. 2**).

La classe suivante, celle des jeunes enfants de 1-4 ans, est bien marquée à Marseille mais elle apparaît aussi dans les nécropoles du monde indigène. Cependant, dans les deux cas, elle est plus ou moins sous représentée, avec des quotients de 45‰ à 61‰ à Marseille/Sainte-Barbe et 95‰ à *Ambrussum* (**fig. 2**).

En revanche, à partir des 5-9 ans, tant à Marseille que chez les Indigènes, la conformité avec la mortalité archaïque est atteinte.

De tout cela ressort une conclusion importante concernant l'âge d'admission au cimetière. À Marseille, la classe des 0-1 an accède normalement au cimetière. Une telle coutume est très courante dans le monde grec à partir de l'époque archaïque et durant les périodes classique et hellénistique. D'ailleurs, elle est bien attestée dans les deux autres colonies phocéennes de la région, à Agde et à Ampurias, même si, dans les deux cas, l'absence d'étude anthropologique ne permet pas de mesurer si la proportion de ces défunts correspond précisément à la mortalité attendue.

Il en va bien différemment dans les communautés indigènes du second âge du Fer où les tout-petits n'ont pas droit au cimetière communautaire, si l'on excepte cette présence de fœtus de femmes mortes enceintes ou pendant l'accouchement. L'accession des enfants ne se fait que plus tard et progressivement, d'abord pour une part seulement des 1-4 ans, puis, semble-t-il, normalement à partir des 5-9 ans. C'est là un processus traditionnel puisqu'on le constate dans toutes les nécropoles de la région depuis au moins la fin de l'âge du Bronze (Dedet 2008a ; 2008b ; 2011b ; 2012).

Quel sort réserve-t-on à ces très jeunes défunts dans le monde indigène ? On retrouve beaucoup de périnataux ensevelis à l'intérieur des agglomérations des vivants, dans les maisons ou dans les cours domestiques. Actuellement, cent cinquante individus sont connus dans une trentaine d'habitats depuis le début du premier âge du Fer au moins et durant tout le second âge du Fer, en Roussillon (*Ruscino*, Port de Salses), en Languedoc (Pech-Maho, Cayla de Mailhac, Montlaurès, Ensérune, la Monédière, la Ramasse, les Gardies, *Lattara*, Gailhan, la Jouffe, Plan de Lavol, Vié-Cioutat, Castelvielh, la Liquière, Roque de Viou, Mauressip, Nages, le Marduel, Nîmes, Mas Saint-Jean, les Barbes-et-Fon-Danis et peut-être *Ambrussum*), dans le sud du Massif central (Puech de Mus, Roc de l'Aigle) et en Provence (Baou de Saint-Marcel, Saint-Blaise, Roquepertuse, Entremont) (**fig. 3**).

Cela est en total contraste avec Marseille : les fouilles d'habitations d'époque grecque effectuées à ce jour dans

la cité massaliète, comme aussi à Olbia de Provence, n'ont livré aucune tombe ni aucun vestige de squelette de tout-petit<sup>3</sup>. Et il est important de souligner que l'usage marseillais tranche complètement avec celui d'oppida voisins : l'habitat du Baou de Saint-Marcel, qui a livré plusieurs tombes de nouveau-nés est à moins de huit kilomètres des murs de la colonie grecque.

### Le traitement des défunts à Marseille et dans le monde indigène

#### Les usages pour les moins d'un an

Pour les fœtus et les sujets décédés en phase périnatale retrouvés dans les habitats du monde indigène, la norme est l'inhumation primaire individuelle, dans une petite fosse creusée juste aux dimensions du corps et cela, en total contraste avec les morts plus âgés qui ont accès au cimetière et qui sont tous incinérés à cette époque (fig. 4). D'après les observations faites sur la position des membres, ces enfants ne paraissent pas emmaillotés avant d'être mis en terre. Ils ne sont pourvus d'aucune pièce d'habillement ou de parure ou tout autre objet, sauf une ou deux exceptions à Pech-Maho, sur la marge du monde ibérique. En fait, du Bronze final à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., il existe dans le Sud de la France une habitude ou un modèle culturel bien défini d'ensevelissement en habitat réservé aux tout-petits (Dedet 2008a, p. 79-138 ; 2011b, p. 141-142). Et sa spécificité apparaît d'autant plus forte que les usages attestés pour cet âge dans la Marseille grecque sont fort différents.

En effet, tous les fœtus et périnatals déposés dans la nécropole Marseille/Sainte-Barbe sont inhumés mais en cela, et contrairement au monde indigène, ils ne se différencient pas des autres enfants plus âgés, mais de moins de dix ans, qui sont aussi tous inhumés, ni non plus des très nombreux adultes, en fait une majorité, également non brûlés. Les tombes de ces tout-petits se répartissent parmi celles des défunts plus âgés. Cependant le traitement de leur cadavre, qui échappe à l'incinération, paraît induire une localisation préférentielle dans le secteur occidental du cimetière où prédominent les adultes inhumés, tandis que dans la partie orientale prennent place surtout des adultes incinérés (fig. 5) (Moliner *et al.* 2003, p. 237-238). Dans les nécropoles du monde grec, à partir de l'époque classique, ces nouveau-nés, également inhumés, sont de la même manière mis à l'écart des adultes incinérés et, au contraire, associés aux adultes

inhumés, sans que les raisons d'une telle disposition soient connues (Michalaki-Kollia 2010, p. 164).

Le mode de dépôt du corps, à Marseille/Sainte-Barbe, se fait de différentes manières. Il peut être déposé directement en pleine terre, mais cela ne concerne qu'une minorité de ces nouveau-nés (8 sur 23). Exceptionnellement, il peut reposer dans un cercueil en bois (1 cas). Mais en fait la grande majorité, 14 sur 23, sont placés dans un vase, l'*enchytrismos* des archéologues, une coutume bien connue en Grèce et que l'on retrouve dans les autres colonies de Méditerranée occidentale, Agde et Ampurias (fig. 6, A). Ici, ce réceptacle est le plus souvent une amphore massaliète, décollétée pour laisser passer le corps (fig. 6, B), et parfois une hydrie ou une œnochoé (fig. 6, C). Et c'est aussi dans une petite urne qu'est inhumé le « fœtus » signalé dans l'un des enclos de la Bourse (Bertucchi 1992, p. 133). Dans ces *enchytrismoï* massaliètes, la position du corps est toute symbolique, la tête vers la sortie, conforme à la comparaison entre utérus et vase que l'on trouve déjà au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans les traités du Corpus hippocratique (Gourévitch 2003, p. 24).

À Marseille/Sainte-Barbe, pour les plus âgés de cette classe d'âge, les rares nourrissons entre deux et douze mois d'existence, on ne se sert plus du vase-réceptacle. Les corps sont inhumés en pleine terre ou dans un coffre. Dans le monde indigène, les très rares cas attestés d'ensevelissement de nourrissons au sein de la sphère domestique ne diffèrent en rien de la pratique concernant les périnatals ; mais le traitement de la plupart de ces nourrissons nous échappe car trop peu nombreux sont ceux qui prennent place dans les habitats comme dans les nécropoles, en regard à la mortalité attendue<sup>4</sup>, ce qui en fait marque ici aussi un changement, une fois passé le premier mois de la vie (Dedet 2008a, p. 139-156).

Les Indigènes n'accompagnent d'aucun objet les corps des périnatals et il en va de même des quelques nourrissons déposés dans les habitats. Dans la nécropole massaliète, certes une bonne part de ces défunts est également dépourvue de tout matériel, mais ce n'est pas le cas pour tous. Un tiers de ces moins de 1 an est ici muni d'objets ou d'offrandes, le plus souvent valves de coquillages, surtout des coquilles Saint-Jacques, plus rarement olpé ou œnochoé (3 cas), guttus (qui a peut-être fait office de biberon) dans 1 cas, et, dans un autre cas, un corymbe, un élément floral en terre cuite provenant d'une couronne mortuaire à la mode grecque (fig. 6, D).

3 Informations récentes de Manuel Moliner et Michel Bats.

4 Dans une société préjennérienne il meurt autant d'enfants à la naissance et dans le premier mois que dans les onze mois suivants.

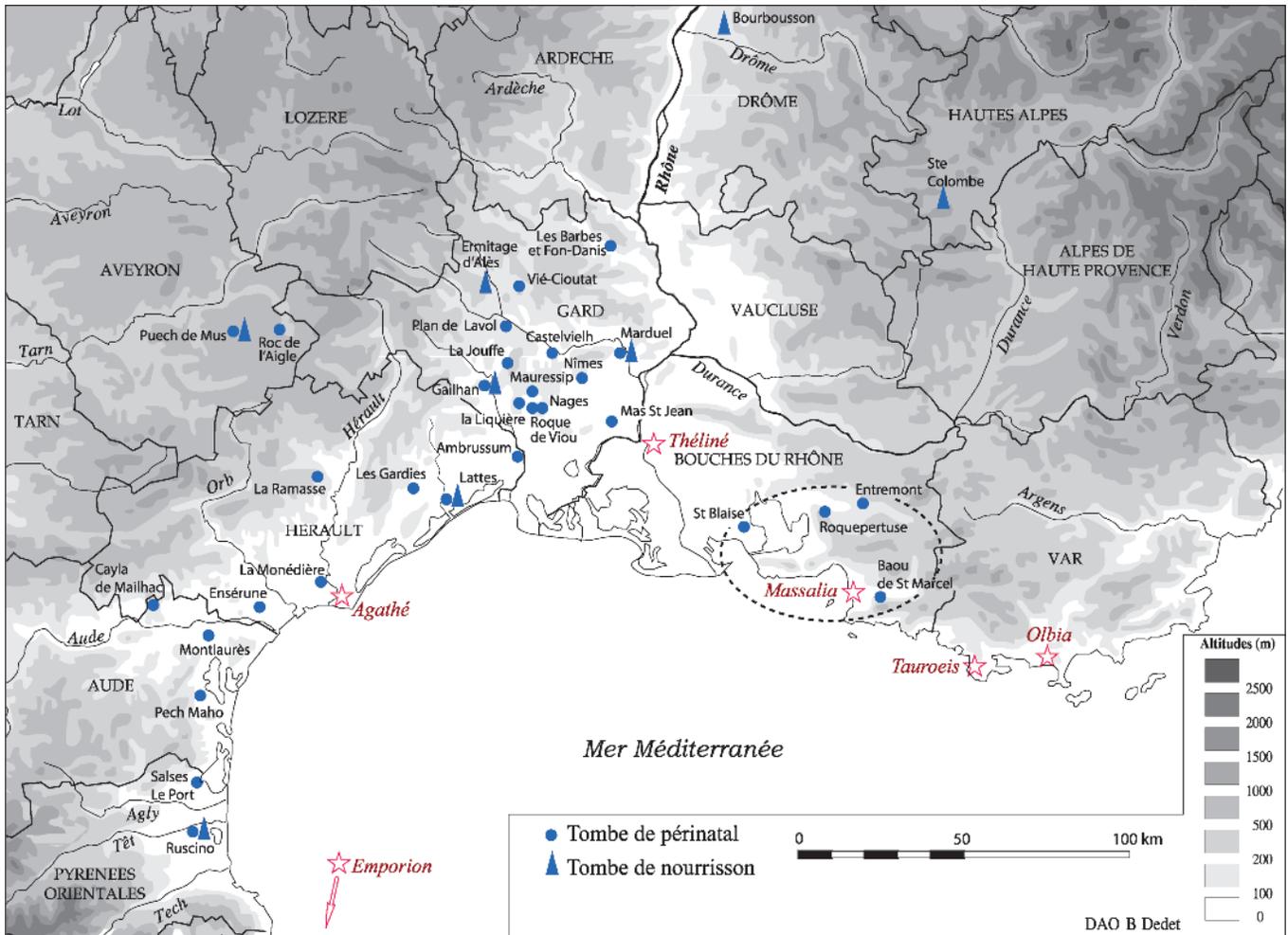


Fig. 3. Les habitats protohistoriques du Midi méditerranéen ayant livré des tombes ou des restes de périnatals et/ou de nourrissons. Le tireté signale particulièrement les oppida voisins de *Massalia* (DAO B. Dedet, CNRS).

### Le traitement du corps des défunts ayant dépassé le cap de la première année d'existence

Dans le monde indigène méridional du second âge du Fer, tous les défunts admis dans les cimetières sont incinérés. La seule exception concerne les Alpes Méridionales où persiste l'usage de l'inhumation, au moins jusqu'au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. C'est là l'aboutissement d'une progression très nette de l'incinération que l'on suit depuis le début du dernier millénaire avant notre ère (fig. 7). Au Bronze final III, l'incinération est la règle à l'ouest du fleuve Hérault et de la bordure occidentale du Massif central, tandis que l'inhumation est exclusive à l'est. Puis, au fil du temps, elle gagne du terrain vers l'est pour devenir exclusive partout à partir du milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., sauf dans les Alpes du Sud (Dedet 2004). Cela concerne du moins les morts « normaux » (fig. 8), en excluant les périnatals, nous l'avons vu, et les adultes et adolescents dont les restes, non brûlés, sont déposés

dans des lieux cultuels, comme celui du Cailar dans le Gard au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Roure 2007). Autres exceptions notables à ce « tout incinération » dans le sud de la France du second âge du Fer, les colonies grecques pour lesquelles on connaît quelque peu les nécropoles, Marseille et Agde.

À Marseille, en effet, inhumés et incinérés se côtoient généralement. Plus précisément à Sainte-Barbe les deux pratiques en vigueur sont l'inhumation primaire et le dépôt secondaire d'incinération. Les portions de nécropole du Tapis-Vert et de Saint-Mauront montrent aussi cette dualité de traitement, tandis que la crémation est la règle à la Bourse aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>5</sup> et que les deux sujets du Cours-Julien, un adulte et un jeune enfant, sont, eux, inhumés (fig. 9).

<sup>5</sup> Exception faite du « fœtus » inhumé, signalé dans Bertucchi 1992, p. 133.



Fig. 4. Un exemple de sépulture de périnatal en habitat indigène : la tombe 24 de Lattes (Hérault) (DP 30080 de l'îlot 30), datée du premier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (cliché UFRAL).

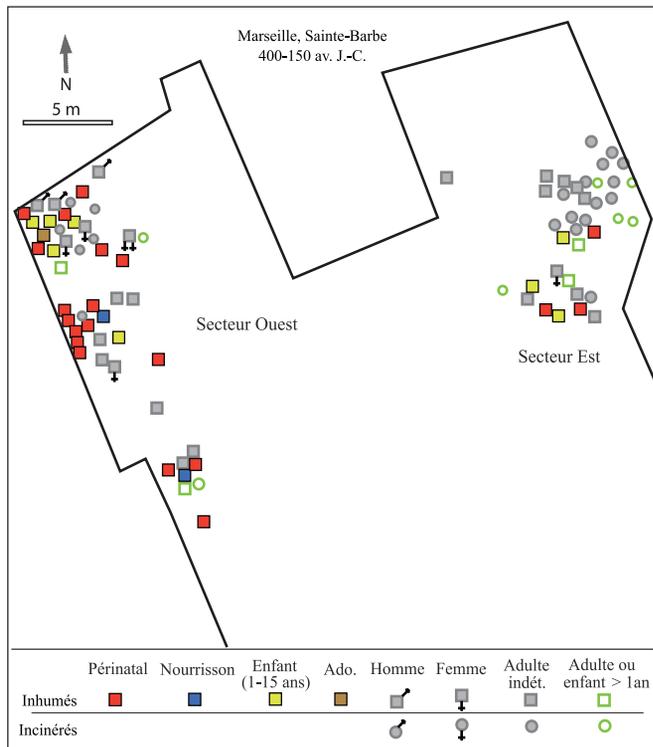


Fig. 5. Répartition spatiale des défunts de la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe en fonction de l'âge au décès (DAO B. Dedet, CNRS).

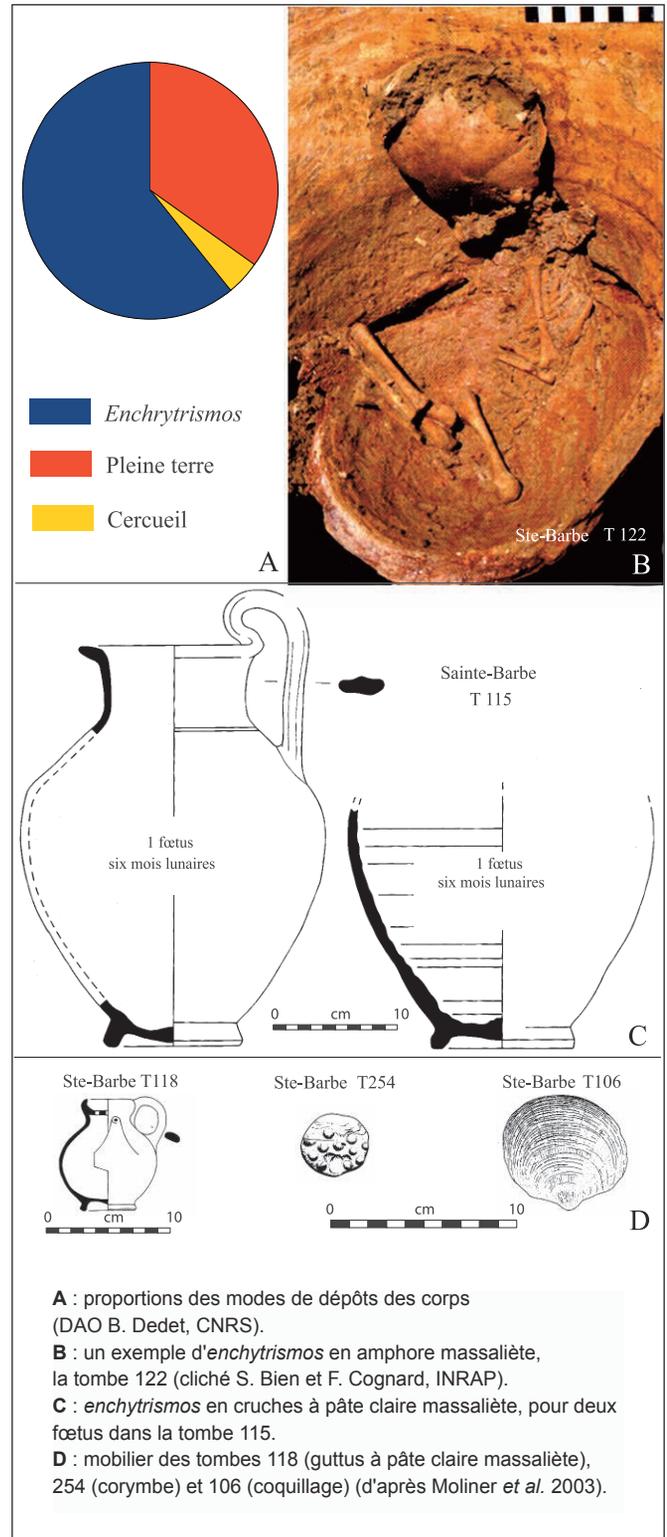


Fig. 6. Traitement des périnatals dans la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe.

La nécropole de Sainte-Barbe autorise plusieurs constatations intéressantes complémentaires sur cette variété de pratiques. D'une part, on remarque que l'incinération n'est pas pratiquée pour les enfants en-dessous de dix-douze ans. Les huit enfants de cette nécropole âgés entre un et dix-douze ans sont tous inhumés, et c'est aussi le traitement utilisé pour les deux jeunes enfants attestés à la rue du Tapis-Vert et au Cours Julien. D'autre part, les adultes et les adolescents de Sainte-Barbe se répartissent à peu près équitablement entre les deux procédés, vingt incinérés et vingt-sept inhumés (soit respectivement 43 % et 57 %) (fig. 8). Et, par ailleurs, il ne semble pas qu'il y ait d'évolution dans la fréquence relative des deux types de traitement du corps, entre le début et la fin de l'utilisation du site, entre le IV<sup>e</sup> s. et le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (fig. 10).

Pour ces adultes, on ne constate pas à Sainte-Barbe de préférence pour l'un ou l'autre usage en fonction du sexe. Certes, le sexe biologique des incinérés n'est presque jamais déterminable, mais en revanche, on constate que parmi les vingt-sept inhumés figurent, d'après l'étude des os, quatre hommes et six femmes. L'inhumation n'apparaît donc pas réservée à l'un ou l'autre sexe.

L'âge, pour les adultes, ne semble pas jouer non plus un rôle dans ce choix. À Sainte-Barbe, parmi les quatre adultes jeunes comptabilisés se trouvent trois inhumés et un incinéré, et les six adultes âgés signalés sont tous brûlés. Au Tapis-Vert, les trois seuls adultes inhumés sont tous âgés, entre 40-45 ans et 55-60 ans.

Ce mélange de défunts incinérés et inhumés se retrouve dans une nécropole de la colonie grecque d'Agde, le Peyrou II, datée entre le milieu du IV<sup>e</sup> s. et le début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Y prennent place vingt-quatre inhumations (parmi lesquelles un certain nombre de périnatales)<sup>6</sup> et quatre incinérations (Dedet, Schwaller 2010, p. 273). Pareille situation prévaut dans les autres colonies phocéennes de Méditerranée occidentale, à Aleria (77 % d'inhumations et 23 % de crémations ; Jehasse, Jehasse 1973, p. 26) comme à Ampurias (Almagro Basch 1953, p. 29-213). Elle est bien connue en Grèce même, par exemple dans l'Athènes des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Étienne *et al.* 2006, p. 159), et si les nécropoles de la métropole de Marseille sont pour le moment inconnues, on soulignera que cette dualité inhumation/incinération est bien attestée à Clazomènes (Hürmüzli 2004, p. 80-81), si proche de Phocée tant sur le plan géographique que, selon Hérodote (*Histoires*, I, 142), par la langue.

6 L'étude de cette nécropole n'a pas encore été faite.

Dans le monde grec cette juxtaposition n'est pas le reflet d'une réunion de populations ou d'ethnies différentes. Il en va certainement de même à Marseille car incinérés et inhumés ont un mobilier d'accompagnement tout à fait semblable et cet équipement diffère fortement de celui des autochtones du sud de la France.

### À propos du matériel accompagnant les défunts adultes et adolescents

La comparaison entre Marseille et le monde indigène est également très instructive en ce qui concerne le matériel placé dans les tombes des adultes et des adolescents, et cela aux niveaux quantitatif et qualitatif.

À Marseille le défunt adulte n'est pas toujours accompagné d'objets. Si l'on en croit les fouilles de Sainte-Barbe, seules fiables sur ce sujet précis, une très forte proportion d'adultes, presque un sur deux (19 sur 44 soit 43 %), est dépourvue de tout accompagnement. Et ce sont surtout les inhumés qui sont concernés par cet usage, 75 % d'entre eux, tandis que seulement 20 % des incinérés sont concernés par cette absence. En revanche, dans le monde indigène, pratiquement toutes les tombes d'adultes et d'adolescents sont accompagnées de mobilier. Les cas où celui-ci est absent, comme Mourrel-Ferrat 18, sont très exceptionnels.

D'autre part à Marseille, lorsqu'ils sont présents, les objets sont peu nombreux dans chaque tombe. La grande majorité des dépôts ne compte qu'un ou deux éléments et le maximum constaté est de six. Ce sont les incinérés qui sont le plus souvent accompagnés d'objets et qui en sont aussi les mieux pourvus.

Dans le monde indigène, les quantités de matériel déposé auprès du mort sont très variables. Elles peuvent être faibles dans les tombes dites « à simple ossuaire » : seuls quelques objets personnels et des restes d'une offrande animale sont alors joints au défunt. Et ce dépôt peut être encore plus réduit comme dans la sépulture nîmoise de la Roussillonne, vers 300 av. J.-C., où une unique coupelle est déposée, introduite dans le vase ossuaire. Mais, très souvent, ce matériel est abondant, pouvant inclure 18 objets, comme par exemple dans la tombe 163 d'Ensérune.

Ces écarts dans la proportion d'adultes accompagnés ou non de mobilier et dans la quantité de ces pièces constituent une différence importante entre les deux domaines culturels. Mais il en est une autre, sans doute plus significative, qui concerne la nature même de ces objets.

À Marseille, lorsque les morts ont un matériel d'accompagnement, le dépôt d'objets personnels est très rare : une fibule auprès de deux adultes (Sainte-Barbe T 99 et T 198), un anneau auprès d'un autre (Sainte-Barbe T 43), une bague auprès de trois autres (Sainte-Barbe T 96, T 245 et T 247) et un *scalptorium* dans la tombe de l'adulte du Cours Julien. La présence de restes de faune est également peu fréquente, concernant seulement cinq adultes de Sainte-Barbe (tombe 41, 49, 53, 102 et 198), os de cheval ou de bœuf, lorsque la détermination est possible, dont on ignore s'ils ont été brûlés avec le mort ou s'il s'agit de rejets de repas funéraires consommés par les survivants et ramassés avec les restes osseux humains. En fait, les objets les plus fréquents font référence à la toilette du cadavre ou à un hommage symbolique (**fig. 11**).

Relatifs à cette toilette mortuaire, les vases à parfum, lécythes, lécythes aryballisques, alabastres, *unguentaria*, olpés apparaissent dans beaucoup de tombes d'adultes pourvues de matériel, à Sainte-Barbe (T 47, 60, 96, 98, 102, 198 et 245), à la rue Tapis-Vert (T 2 et sarcophage 3), au cours Julien (t. d'adulte) ou encore à Saint-Mauront (T 5, 8 et 14). Servant également à cette opération, des strigiles, se rencontrent dans plusieurs sépultures, à Sainte-Barbe (T 235, 242 et 247), à la rue Tapis-Vert (sarcophage 3) et au cours Julien (t. d'adulte) (**fig. 11**).

D'autres pièces évoquent des hommages symboliques. Des coupes et les coupelles pouvant servir à des libations sont présentes dans de nombreuses tombes de Sainte-Barbe (T 41, 43, 47, 96, 97, 98 et 257) et dans le sarcophage 3 de la rue Tapis-Vert. Il en va de même d'éléments de couronnes florales en céramique, fleurs, petits cônes, corymbes, percés d'un trou pour être enfilés, dans quatre sépultures de Sainte-Barbe (T 90, 192, 247 et 257) et une de la rue Tapis-Vert (urne en plomb 1), et parfois « dorés en-dessus » comme au Carénage (**fig. 11**).

Tout ce matériel affecte aussi bien des incinérés que des inhumés ; ce sont exactement les mêmes objets ou types d'objets que l'on retrouve dans les deux cas (**fig. 12** et **fig. 13**, C, D et E). D'autre part, ceux-ci n'indiquent jamais si c'est un homme ou une femme. L'examen comparatif des objets associés aux inhumés de Sainte-Barbe dont le sexe biologique est connu ne montre en effet aucun élément spécifique distinguant le sexe : sur les quatre hommes déterminés, deux n'ont pas d'accompagnement, un est pourvu d'un métacarpien de cerf et un autre d'une coupe et d'un lécythe attiques ainsi que d'une urne non tournée ; et sur les six femmes attestées, trois ne possèdent pas de pièce d'accompagnement, une est munie d'un os d'animal,

une d'une coupelle à pâte claire et d'un os de bœuf et une autre d'un objet en fer non déterminé.

En définitive, c'est donc essentiellement un matériel de culture hellénique qui prend place dans la tombe à Marseille, objets ayant servi à la toilette du mort, à l'honorer ou à faire des libations. Les sources écrites grecques en témoignent largement, de même que les nombreux lécythes attiques à fond blanc où ces pièces sont figurées sur le tombeau même (**fig. 11**). Et ce sont aussi les mêmes objets qui sont déposés à la même époque dans bien d'autres nécropoles grecques, comme par exemple celle de Kalfata à Apollonia du Pont (Hermay dir. 2010, p. 143-145). Bien différent est, en revanche, l'accompagnement des adultes du monde autochtone du Midi de la France.

Chez les Indigènes le dépôt se compose généralement de différents ensembles (**fig. 13**, A et B).

Ce sont surtout des objets personnels du mort, pièces d'habillement et de parure, objets d'activités de la vie quotidienne ou non, avec une connotation sexuelle souvent clairement annoncée. Auprès des femmes, on dépose fusaiöle, chaîne ceinture à maillons doubles, pendants d'oreille, lot de deux bracelets ou plus, collier de perles en pâte de verre ou en corail. C'est le cas par exemple pour cinq des seize tombes d'adultes ou d'adolescents d'*Ambrussum* (T 2, T 6, T 11, T 19 et T 23) (Dedet 2012). Objets tranchants, comme couteaux et armes, signalent les hommes, et souvent c'est la panoplie complète, pointe et talon de lance, épée et sa suspension et bouclier, qui est attestée. À Ensérune, sur vingt-neuf tombes découvertes entre 1954 et 1965, neuf contiennent des objets présumés masculins, essentiellement des armes (tombe 146, 150/151, 157, 158, 163, 170, 171, 175 et 178), et deux, des pièces présumées féminines, fusaiöle ou boucles d'oreille (tombe 147 et 172) (Gallet de Santerre 1968, p. 73-83) ; et parmi les cinq sépultures fouillées en 1988 figurent deux dépôts avec armes et un avec fusaiöle (Schwaller *et al.* 1995).

Les tombes à armes représentent environ un tiers des tombes d'adultes à Ensérune et à *Ambrussum* : comme, dans les deux cas, adultes présumés masculins et féminins s'équilibrent, une telle proportion pourrait signifier que tous les hommes en âge de combattre emportent des armes dans leur tombe, alors qu'à l'inverse, aucune tombe de Marseille d'époque grecque n'a livré d'arme.

Autre coutume très fréquente chez les Indigènes et peu courante à Marseille, celle de placer des restes animaux dans la sépulture. Toutes celles d'*Ambrussum* sont concernées, soit par un os isolé, ou, plus rarement, par

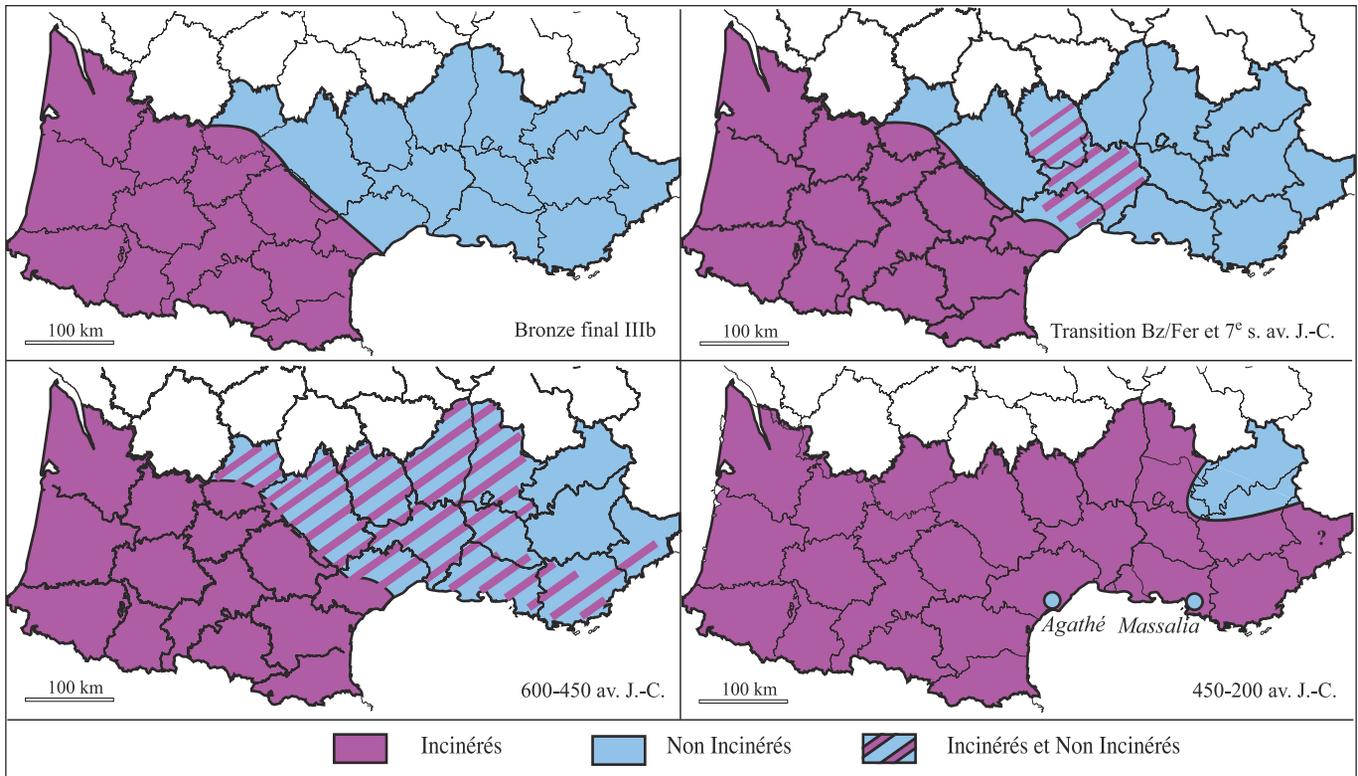


Fig. 7. Répartition schématique comparée des défunts incinérés et des défunts non brûlés des tombes de pleine nature dans le Sud de la France, du Bronze final III b à la fin du deuxième âge du Fer (DAO B. Dedet, CNRS).

une portion de squelette. Ces deux formules illustrent deux gestes différents, peut-être restes de repas partagés par les survivants auprès du bûcher ou de la tombe dans le premier cas, et, dans le second, sacrifice non consommé destiné à la personne décédée (Gardeisen *in* Dedet 2012). La plupart des tombes de Mourrel-Ferrat contiennent des os d'animaux isolés<sup>7</sup> (Janin *et al.* 2000). Ceux-ci sont également bien présents dans les sépultures d'Ensérune au III<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais cette nécropole montre aussi une autre coutume constituée par le dépôt de volailles entières et de quartiers de caprinés et de porcs non brûlés. Ici de la viande préparée et non consommée a accompagné le défunt dans son tombeau (Schwaller *et al.* 1995, notamment p. 226-229).

D'autre part, on dépose dans quelques tombes, attribuables peut-être à une « élite », des vases qui renvoient à la consommation collective et socialisée du vin, avec l'usage de récipients empruntés à la culture grecque, mais pour en faire un autre usage que les Grecs : d'abord uniquement des vases à boire en céramique tournée,

<sup>7</sup> Sur ce site, ces vestiges sont interprétés comme « des offrandes primaires (c'est-à-dire placées sur le bûcher) dont la présence dans la tombe ne relèverait finalement que du curage du bûcher » (Janin *et al.* 2000, p. 246).

MONDE INDIGENE			MARSEILLE / SAINTE-BARBE		
Classes d'âge	Inhumation	Incinération	Classes d'âge	Inhumation	Incinération
< 1 an	en habitat		< 1 an		
1-10 ans			1-10 ans		
grands enfants adolescents adultes			grands enfants adolescents adultes	56 %	44 %

Fig. 8. Rapport inhumation-incinération en fonction de l'âge au décès dans le monde indigène et dans la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe (DAO : B. Dedet, CNRS).

accompagnés, à partir des environs de 300 av. J.-C., du cratère d'importation qui sert aussi d'ossuaire, ainsi que d'offrandes animales symboliques (Bats 2002). Cette forme de banquet « à la grecque » dont les tombes indigènes témoignent, avec les accessoires étrangers pour le service du vin, ce sont autant d'emprunts à la culture grecque, mais non à leurs pratiques funéraires.

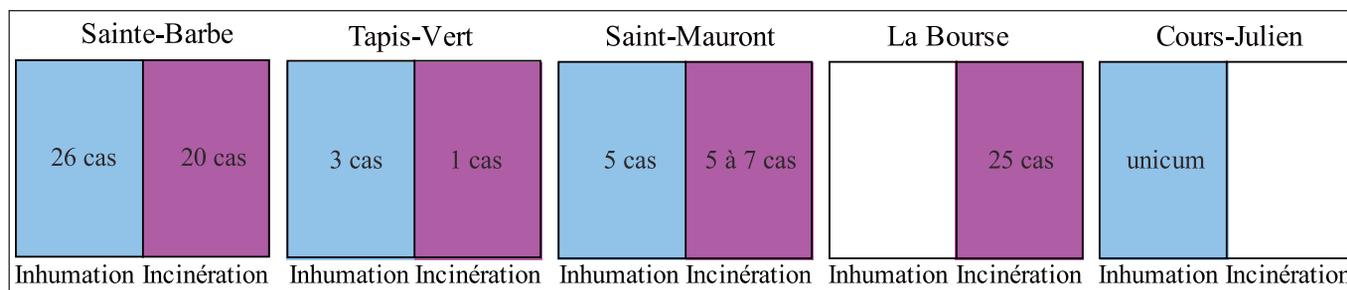


Fig. 9. Rapport inhumation-incinération dans les nécropoles grecques de Marseille (DAO : B. Dedet, CNRS).

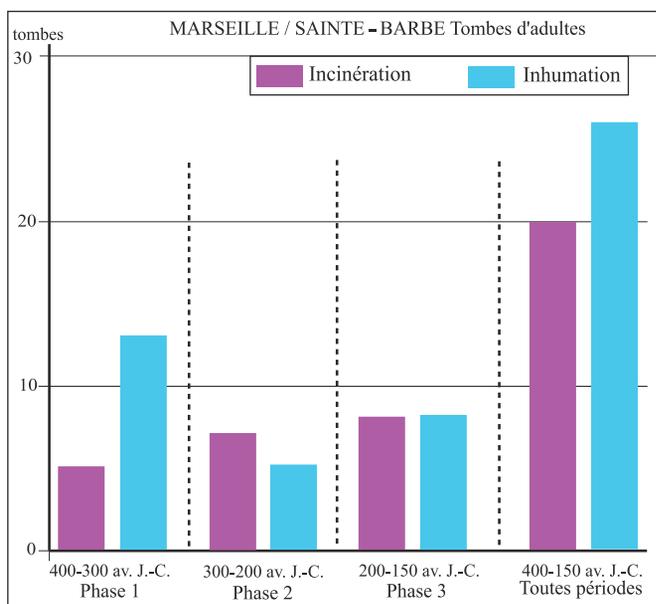


Fig. 10. Rapport inhumation-incinération dans la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe, par phase et pour l'ensemble (DAO : B. Dedet, CNRS).

Ainsi, dans ce monde indigène, à la différence de Marseille grecque, les dépôts dans les tombes, sont le reflet de la spécificité du défunt, son âge, son sexe, ses activités ou sa fonction et son importance sociale.

### Sur quelques autres aspects des pratiques funéraires

La comparaison peut être étendue à d'autres dispositions des pratiques funéraires, qui ajoutent d'autres éléments au chapitre des différences.

#### À propos des défunts incinérés

Si à Marseille/Sainte-Barbe comme dans les trois nécropoles indigènes les mieux connues, Mourrel Ferrat, Ensérune et *Ambrussum*, il n'y a pas un secteur réservé à la crémation des défunts et un autre à l'ensevelissement de leurs restes, les tombes étant installées à proximité de

ces bûchers, quelques différences paraissent exister sur ce sujet entre les deux domaines culturels, mais le faible nombre de cas connus incite à la prudence.

Chez les Indigènes ces bûchers sont généralement installés sur une plate-forme aménagée avec de la pierre et de la terre rapportée. En particulier à *Ambrussum*, cette base est constituée avec des résidus provenant de l'habitat des vivants, et cela sans doute dans un but symbolique. Par contre à Marseille, les foyers sont placés à même le sol, laissant juste la trace d'une aire rubéfiée, sans aménagement de base.

Plus significatif est sans doute le caractère individuel ou partagé de ces lieux. Dans les nécropoles autochtones ils ont servi à plusieurs incinérations successives, comme l'indique la quantité d'os humains découverts. Par exemple, le bûcher B1 d'*Ambrussum* a fonctionné pour brûler cinq à sept défunts, vêtus et parés, accompagnés de leurs objets personnels adaptés à leur âge et/ou à leur appartenance sexuelle (Dedet 2012, p. 99-142). En revanche à Sainte-Barbe, seule nécropole de Marseille où ces structures ont été étudiées, elles n'ont livré chacune qu'une faible quantité d'os humains et cela pourrait indiquer qu'elles sont individuelles et non collectives, mais à condition qu'elles n'aient pas été nettoyées.

À Marseille, les restes osseux brûlés peuvent être déposés dans un ossuaire, c'est le cas le plus fréquent à Sainte-Barbe, ou bien directement dans la fosse, ou encore selon un procédé mixte associant les deux modalités précédentes, particulièrement présent dans les enclos de la Bourse où ces dépôts prennent place dans des caissons de pierres. Mis à part ces caissons, seulement représentés dans la région du bas-Rhône tardivement, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ces trois formules, ossuaire, absence d'ossuaire et mixte, se retrouvent également chez les Gaulois du Midi, dans des proportions variables selon les nécropoles, mais dans ce monde indigène, il s'agit de trois pratiques tout à fait traditionnelles, d'usage bien antérieur à l'arrivée des Grecs, puisqu'elles sont reconnues dès le Bronze final IIIB.

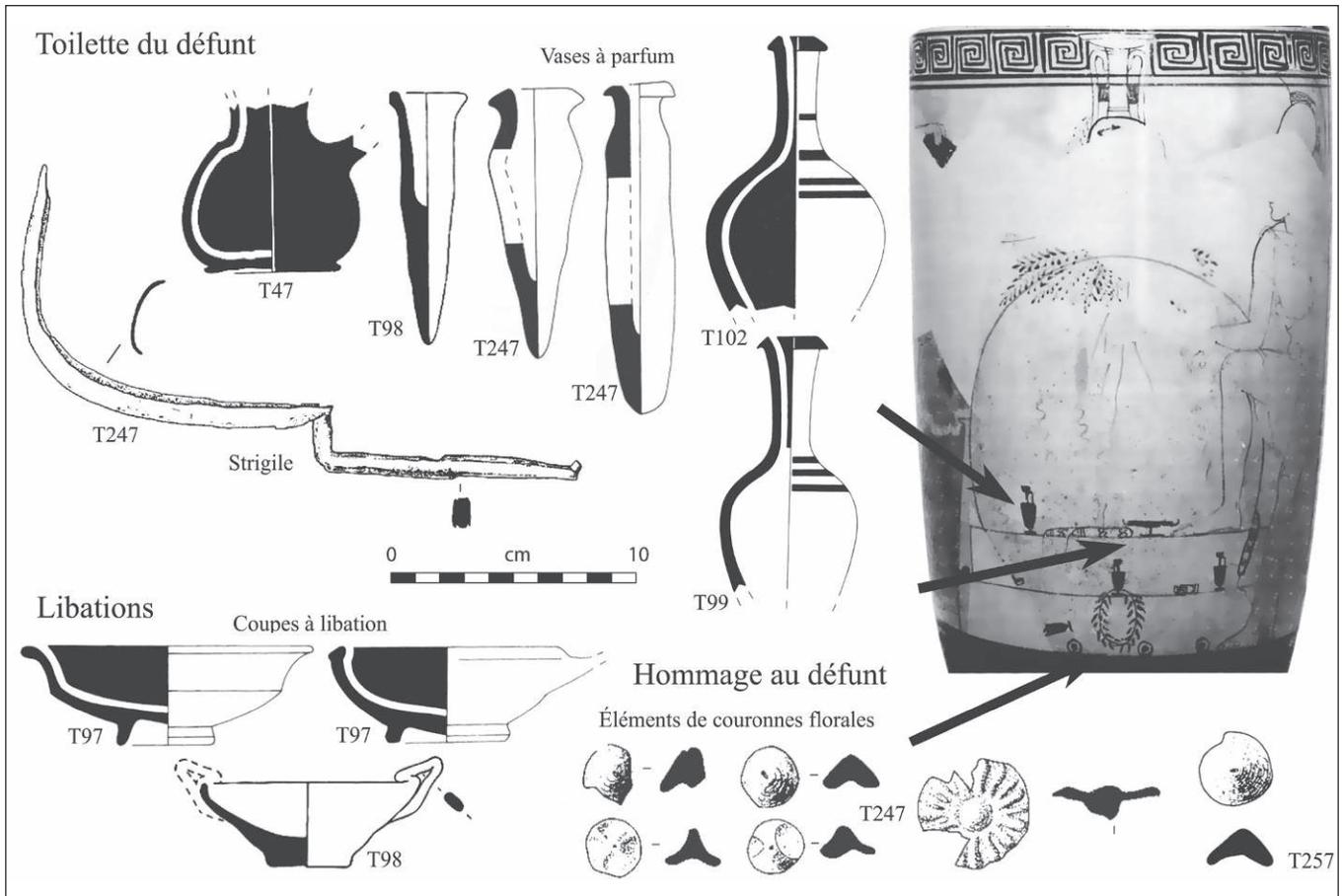


Fig. 11. Les objets déposés dans les tombes la nécropole grecque de Marseille/Sainte-Barbe, classés par fonction, toilette du défunt (vases à parfum, strigile), libations (coupes), hommage (corymbes, éléments de couronnes florales) (d'après Moliner *et al.* 2003, modifié). À droite, ces diverses catégories d'objets représentées sur un lécythe attique à fond blanc du peintre de Bosanquet, vers 440 av. J.-C. (d'après Oakley 2004, fig. 168).

À Marseille comme chez les Indigènes, l'ossuaire est très souvent un vase courant de la vie quotidienne, cependant l'emploi de récipients spécifiques, comme les urnes en plomb, y est attesté contrairement au monde autochtone. Par contre dans ce dernier, certains vases ou catégories de vases rares dans les habitats sont très nettement plutôt employés à cet usage funéraire. C'est le cas à Ensérune, avec les canthares à pouciers à vernis noir qui servent d'ossuaire pour deux tiers des tombes de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> s., tandis que ces vases sont au contraire très rares dans les maisons de cet oppidum. C'est encore le cas à même époque des vases non tournés entièrement lissés, à cuisson fumigée, dans la nécropole de Beaucaire.

### La vision du tombeau

Il existe à Marseille une catégorie de morts pour lesquels la vision du tombeau a une grande importance aux yeux des survivants. C'est manifestement le cas, au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., de ceux qui bénéficient des deux terrasses monumentales de la Bourse, près de la porte orientale du

rempart de la cité phocéenne, soigneusement bâties à la mode grecque, en grand appareil et décorées de bossages ou de triglyphes sur les faces bordant la voie permettant l'accès à la ville. Mais pour tous les autres, la partie visible de la sépulture reste très modeste et ne marque le paysage que de manière discrète, et il en va de même dans le monde indigène.

À *Ambrussum*, la fosse ayant reçu le dépôt funéraire et ses abords immédiats où ont été posés des vases ou des portions de vases ne sont recouverts que d'un très léger monticule de terre incluant des éléments osseux et mobiliers provenant du bûcher, un dispositif somme toute peu remarquable. À Ensérune, en revanche, le *loculus* est recouvert d'une petite accumulation de pierres brutes et parfois signalée par une stèle brute. Pour le commun des mortels, à Marseille, un amoncellement de pierres, de tessons d'amphores et de matériaux de récupération, ou parfois des dallées couchées, ferment et recouvrent la fosse et beaucoup de ces tombes sont indiquées en surface par une pierre plantée, de taille fruste, souvent dégrossie en pyramide. Dans les deux domaines culturels,

cette discrétion dans le marquage et le signalement du tombeau est tout à fait indépendante des caractères distinctifs du défunt et de ses funérailles, son âge et son sexe, le type de traitement de son corps et de ses restes, le matériel que l'on place dans la fosse sépulcrale. C'est bien là la preuve que l'important n'est pas tant le lieu où demeurent les restes du mort, que le devenir de sa part censée plus ou moins subsister ailleurs.

## Conclusions

Au second âge du Fer, le Sud méditerranéen de la France offre donc deux ensembles de pratiques funéraires bien différents l'un de l'autre, celui des Indigènes et celui des Grecs de Marseille, sans influence réciproque notable (**fig. 14**). Certes, on pourra objecter que le corpus de sépultures utilisables peut paraître relativement réduit, surtout pour Marseille où seulement 104 sépultures, réparties sur environ deux siècles, peuvent être prises en compte pour le moment. Mais, dans la colonie phocéenne, ces tombes appartiennent à plusieurs nécropoles où l'on retrouve, chaque fois, les mêmes pratiques, même si le Cours-Julien et la rue Tapis-Vert ne comptent que pour quelques unités, tandis que Sainte-Barbe est bien plus fournie en nombre. Et en plus, quoique non publiée en détail, la nécropole de la Bourse offre une architecture de type éminemment grec. Cet échantillonnage permet donc d'avancer un certain nombre de conclusions.

Les rites massaliètes reflètent bien plutôt les coutumes grecques de l'époque, accueillant les morts périnataux au cimetière de la cité, bien souvent à l'intérieur d'un vase, inhumant les enfants, inhumant certains adultes, incinérant d'autres adultes, ne plaçant dans la tombe que très peu de matériel, souvent même rien du tout, et généralement simplement les objets souillés ayant servi à la toilette du mort, aux actions liées à la cérémonie des adieux, à des libations et à des offrandes de couronnes de fleurs. Cette simplicité que manifestent les vestiges rejoint l'impression que donne Valère Maxime des obsèques marseillaises : « on amène les morts à leur sépulture en les transportant sur un chariot, sans lamentations ni plaintes. Le deuil ne dure que le jour des obsèques, avec un sacrifice groupant les gens de la maison, accompagné d'un banquet qui rassemble toutes les relations » (*Faits et dits mémorables*, II, 6-7).

Et aucune influence des mœurs indigènes en la matière ne semble transparaître dans les tombes de cette colonie grecque. Cela corrobore quelque peu l'image que les auteurs latins classiques ont donné de Marseille grecque, celle d'une communauté très fortement

attachée à ses coutumes et à ses traditions d'origine, quoique isolée au bout du monde, environnée d'autochtones nombreux et décrits comme dangereux, baignée « des flots de la barbarie », pour reprendre l'expression de Cicéron dans le *Pro Flacco* (XXVI, 63). Rien non plus, dans les tombes que l'on connaît actuellement dans la colonie marseillaise, n'évoque la présence d'individus qui auraient été traités « à la manière indigène ».

De leur côté, les usages funéraires indigènes sont traditionnels, qu'il s'agisse des règles concernant l'âge d'acceptation au cimetière villageois, de l'accession progressive des enfants à ce lieu, du matériel soulignant la personnalité du défunt, insistant souvent sur son appartenance au monde masculin ou féminin, souvent aussi sur son importance sociale et/ou sur sa puissance, avec dépôt d'armes et de récipients attestant une forme de « banquet ». Et si les périnataux et les nourrissons n'ont pas d'accompagnement, c'est qu'ils ne sont pas encore considérés comme des êtres véritablement nés à la société. Ces pratiques indigènes sont dans la continuité de celles que l'on connaît dans la région depuis la fin de l'Âge du Bronze et durant le premier âge du Fer. Elles ne paraissent ni transformées ni seulement modifiées au contact des colons grecs, quelle que soit la proximité ou l'éloignement géographique par rapport aux établissements coloniaux, malgré la pénétration commerciale de ceux-ci et les transformations que cette dernière entraîne dans l'économie, dans certains modes de vie et dans la forme de l'habitat (**fig. 14**).

Cette étanchéité entre les deux sphères, en ce domaine, s'explique parce que l'on se situe au plus profond des préoccupations humaines, et qu'elle doit sans doute refléter deux conceptions de la mort fondamentalement différentes. D'ailleurs, les ethnologues ont maintes fois souligné pareil phénomène à propos de la colonisation européenne de l'époque moderne : « Les rites funéraires semblent être le bastion qui résiste le mieux à l'acculturation » écrit par exemple Louis-Vincent Thomas à propos de l'Afrique noire (1982, p. 251).

Pour les Indigènes du Midi de la France protohistorique, la mort n'est pas une fin de l'existence, mais un au-delà où le défunt peut entrer pour survivre sous différentes conditions et échapper en quelque sorte à elle. Elle lui ouvre la porte d'un ailleurs où le double du défunt va survivre avec le double des objets qui ont symbolisé son existence terrestre. Dans le texte sur plomb déposé dans une tombe de la nécropole de l'Hospitalet-du-Larzac en Aveyron, on trouve notamment mention en langue gauloise, du monde visible (*vodercos*), de la mort (*nepos*) et du monde invisible de l'outre-tombe (*antumnos*) (Lambert 1994, p. 160-172 ; Vernhet 1995). Certes, il s'agit d'un document daté du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., mais il fournit des termes et des notions

		Inhumation	Incinération									
TOMBES D'ADULTES		Vase à parfum	Coupe Coupelle	Cruche Urne	Couronne florale	Strigile	Bague	Fibule	Scalpt.	Fuseau peson/ép.	Coquillage	Faune
Sainte-Barbe	T 47											
	T 41											
	T 257											
	T 56											
	T 98											
	T 96											
	T 60											
	T 102											
	T 235											
	T 198											
	T 245											
	T 97											
	T 43											
	T 247											
	T 90											
T 192												
T 242												
T 53												
Rue Tapis-Vert	Tombe 2											
	Sarco. 3 (2 sujets)											
	Urne plomb 1											
Cours-Julien	Tombe adulte											
Saint-Mauront	Sépulture 5											
	Sépulture 8											
	Sépulture 14											
	Sépulture 7											

Fig. 12. Tableau synoptique des associations de matériel dans les nécropoles grecques de Marseille, selon le type de traitement du cadavre (DAO : B. Dedet, CNRS).

religieuses indigènes, et issu d'un Larzac éloigné des centres urbains, il concerne un milieu autochtone, héritier direct du passé local. Non seulement les morts ont une autre vie dans cet au-delà, mais en plus les « nouveau-morts » peuvent transmettre des messages à des morts plus anciens et à des divinités, moyennant le passage sur le bûcher d'objets matériels. Et d'ailleurs Diodore de Sicile, décrivant les mœurs des Gaulois de Gaule du sud dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ne laisse aucun doute à ce sujet : « au cours des funérailles, ils jettent dans le feu des lettres écrites à des parents déjà morts, comme si ces derniers pouvaient les lire » (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, V, 28, 6).

De leur côté, pour les massaliètes des IV<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C., comme pour le commun des mortels de la Grèce d'alors, en dehors des cercles intellectuels ou philosophiques, la mort c'est d'abord l'arrêt des plaisirs de la vie et aussi un séjour vague au royaume des ombres, l'Hadès, sans repère ni espoir d'aucun accomplissement, une mort sans horizon (Rudhardt 1992 ; Lévy 1994 ; Mikalson 2009). D'ailleurs, quand Diodore de Sicile rapporte cette coutume indigène de charger les nouveaux

morts de lettres adressées à des trépassés plus anciens l'expression qu'il emploie, « comme si ces derniers pouvaient les lire », pourrait bien indiquer que lui-même n'y croit pas.

Au demeurant, le constat d'une telle étanchéité entre les deux cultures du Midi méditerranéen de la France au second âge du Fer n'est pas le propre du seul domaine de la tombe. Il a déjà été formulé à propos d'autres aspects de la sphère religieuse et de certaines mœurs. Ainsi en est-il des espaces culturels et des dépôts « rituels » indigènes, tant languedociens que provençaux qui ne contiennent aucun matériel emprunté au monde grec (Arcelin *et al.* 1992 ; Arcelin, Gruat dir. 2003 ; Golosetti 2009) à la différence, par exemple, de ceux des populations autochtones de Sicile et d'Italie méridionale en contact avec les colons grecs établis dans ces contrées (Vassallo 2006 ; Osanna 2010). Et très significative à cet égard est aussi la mise en évidence de la coutume gauloise de l'exposition de crânes humains, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., à l'entrée de l'oppidum de la Cloche, aux Pennes-Mirabeau, à moins de quinze kilomètres de la Marseille grecque, comme l'ont souligné François Salviat et Louis Chabot (Salviat 1972, p. 520 ; Chabot 1983, p. 51).

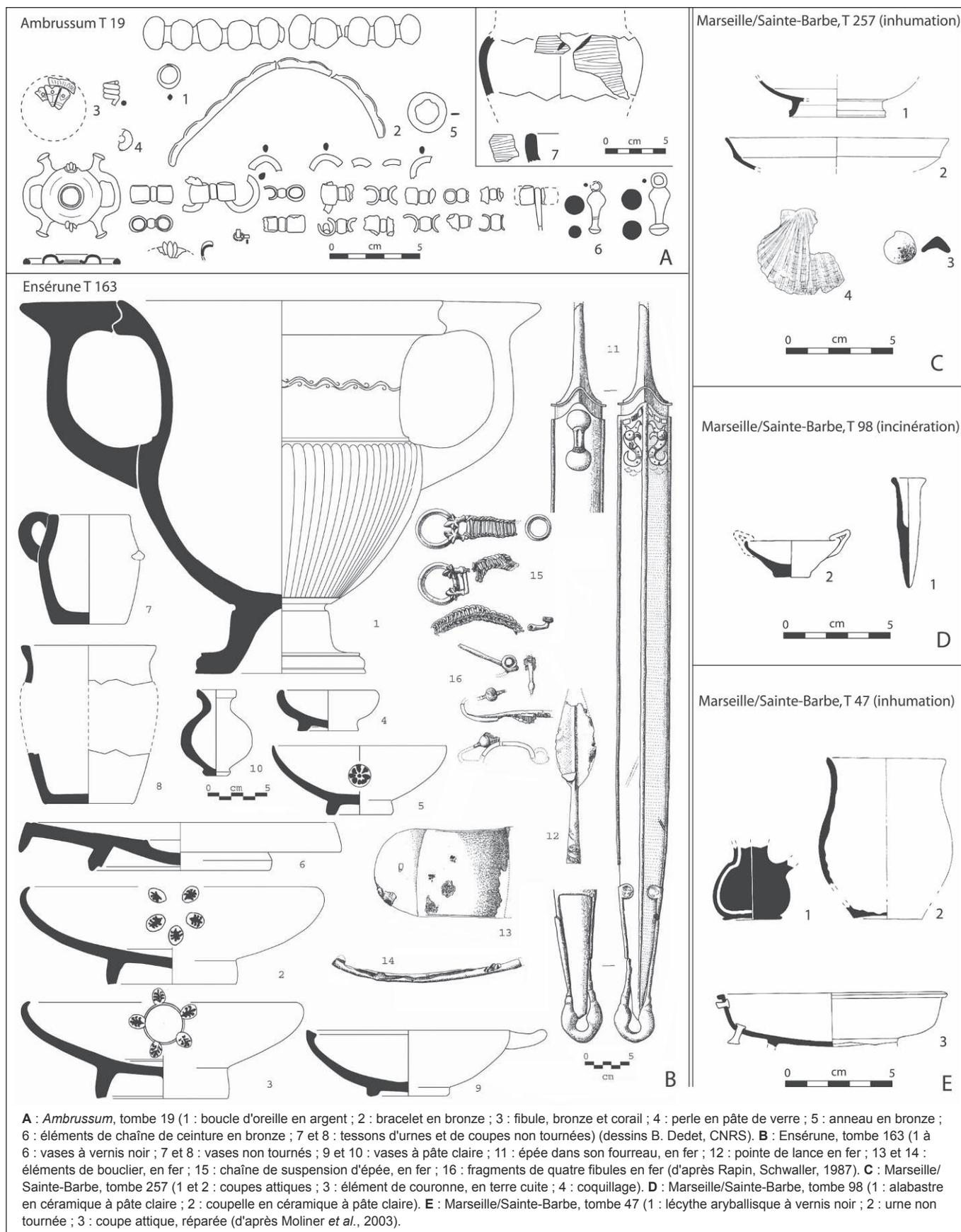


Fig. 13. Exemples de tombes du monde indigène et de Marseille grecque.

	INDIGÈNES, I <sup>er</sup> Âge du Fer	INDIGÈNES, II <sup>e</sup> Âge du Fer	MARSEILLE, II <sup>e</sup> Âge du Fer
Périnatales	Maison Tous inhumés Fosse Pas d'objets	Maison Tous inhumés Fosse Pas d'objets	Cimetière Tous inhumés Enchytrismos ou fosse Objets pour 1/3 d'entre eux
Enfants < 10 ans	Accès progressif au cimetière Languedoc occidental : Tous incinérés Languedoc oriental / Provence : Tous inhumés avant VI <sup>e</sup> s., Incinérés ou inhumés au VI <sup>e</sup> s.	Accès progressif au cimetière Languedoc / Provence : Tous incinérés	Cimetière Tous inhumés
Grands enfants Adolescents Adultes	Tous incinérés Mobiliers - plus ou moins abondant - personnalité du défunt (sexe, importance sociale) - présence d'armes (rares ou fréquentes)	Tous incinérés Mobiliers - plus ou moins abondant - personnalité du défunt (sexe, importance sociale) - armes fréquentes	Inhumés ou incinérés (avec même type de mobiliers) Pas de mobilier dans 40% des tombes Si mobilier, peu d'objets : - toilette du mort - libations - hommage

Fig. 14. Tableau comparatif des usages funéraires du monde indigène et de la colonie grecque de Marseille. Il montre, en ce domaine, d'une part la continuité entre le premier et le second Âge du Fer chez les Indigènes, malgré des évolutions dues à la dynamique interne de ce monde, et d'autre part l'étalement entre Indigènes et Marseille.

Les coutumes funéraires apparaissent donc comme un critère privilégié d'identification culturelle. Les deux grands groupes humains du Midi méditerranéen protohistorique, celui des Indigènes et celui des Grecs des colonies établies sur leur littoral n'y échappent pas. De ce manque d'échanges dans les pratiques mortuaires on peut peut-être déduire et entrevoir certains comportements alors en vigueur dans un certain nombre de situations concrètes.

1) Le cas des mariages mixtes à Marseille. Quand meurt l'épouse indigène d'un colon grec, soit son corps serait renvoyé dans son village d'origine, soit, et sans doute plus vraisemblablement, celle-ci serait enterrée selon le mode grec, traduisant ainsi une forme d'assimilation par le mariage. Et, de toutes façons, pour les décès des descendants de ces mariages mixtes, on procéderait selon le mode grec.

2) À Marseille également, le cas des « Barbares » de la périphérie marseillaise venant travailler dans la colonie. À leur mort, les corps de ces indigènes seraient transférés dans leur village d'origine.

3) Enfin, le cas des Grecs qui pourraient vivre dans le monde indigène. D'après les exemples d'Ensérune, d'Ambrussum ou encore de Mourrel-Ferrat, s'il y a des Grecs dans ces oppida, ceux-ci n'y resteraient pas jusqu'à leur décès ou bien leur corps serait rapatrié dans la colonie dont ils sont issus. Mais l'absence de tombes « selon le rite grec » pourrait peut-être autoriser à douter que ces agglomérations gauloises eussent même accueilli des Grecs. Et dès lors, ne peut-on penser que l'indubitable apport grec dans les changements économiques et sociaux de l'âge du Fer du Midi méditerranéen soit surtout le fait d'intermédiaires indigènes ?

## Bibliographie

**Almagro Basch 1953** : ALMAGRO BASCH (M.) – *Las necrópolis de Ampurias. I. Introducción y necrópolis griegas*. Barcelona, Diputación provincial de Barcelona-Consejo superior de investigaciones científicas 1953, 399 p. et XVIII pl. HT (coll. *Monografías Ampuritanas* III).

**Arcelin et al. 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, p. 181-242.

**Arcelin, Gruat dir. 2003** : ARCELIN (P.), GRUAT (P.) dir. – La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côtes d'Azur). In : Arcelin (P.), Brunaux (J.-L.) dir., *Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer. Gallia*, 60, 2003, p. 169-241.

**Bats 2002** : BATS (M.) – Du cratère *symptotique* au stamnos funéraire, tombes à armes du Midi de la Gaule, IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J. -C. In : Müller (C.), Prost (F.) éd., *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*. Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 277-301.

**Bel et al. 2008** : BEL (V.), BARBERAN (S.), CHARDENON (N.), FOREST (V.), RODET-BÉLARBI (I.), VIDAL (L.) – *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2008, 519 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 24).

**Bel et al., à paraître** : BEL (V.), GARDEISEN (A.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) – Au tournant des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. J.-C. : une tombe singulière à Ensérune (Montady, Hérault), à paraître.

**Bertucchi 1992** : BERTUCCHI (G.) – Nécropoles et terrasses funéraires à l'époque grecque. Bilan sommaire des recherches. In : Bats (M.), Bertucchi (G.), Congès (G.), Tréziny (H.), dir. *Marseille grecque et la Gaule, actes du Colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du V<sup>e</sup> Congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 1990*, Lattes/Aix-en-Provence, ADAM éditions/Université de Provence, 1992, p. 123-137 (Études Massaliètes, 3).

**Carme, Demangeot 2010** : CARME (R.), DEMANGEOT (C.) – Beaucaire, Collège Eugène Vigne. *Bilan Scientifique de la Région Languedoc-Roussillon 2008*. Paris, Ministère de la Culture, 2010, p. 68-71.

**Chabot 1983** : CHABOT (L.) – L'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) (synthèse des travaux effectués de 1967 à 1982). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1983, p. 39-80.

**Chabot, Féraud 1959** : CHABOT (L.), FÉRAUD (J.-B.) – La nécropole de la rue du Tapis-Vert à Marseille, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, p. 63-86.

**Detet 1995** : DEDET (B.) – Une illustration de l'évolution des pratiques funéraires en Languedoc oriental à l'Âge du Fer : la tombe de Font de la Vie à Saint-Bauzille-de-Montmel, Hérault, V<sup>e</sup> s. av. J.-C. *Gallia*, 52, 1995, p. 145-163.

**Detet 2004** : DEDET (B.) – Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brûlés. *Gallia*, 61, 2004, p. 193-222.

**Detet 2008a** : DEDET (B.) – *Les enfants dans la société protohistorique. L'exemple du Sud de la France*. Rome, École française de Rome, 2008, 400 p. (coll. de l'École française de Rome, 396).

**Detet 2008b** : DEDET (B.) – La mort du nouveau-né et du nourrisson dans le sud de la France protohistorique (IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In : Gusi (F.), Muriel (S.), Olària (C.) coord., *Nasciturus, Infans, Puerulus, vobis Mater Terra, la muerte en la infancia*, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, Diputació de Castelló, Castelló, 2008, p. 143-182.

**Detet 2011a** : DEDET (B.) – Les Gaulois du Midi et Marseille grecque : deux mondes funéraires. *Gallia*, 68-2, 2011, p. 1-45.

**Detet 2011b** : DEDET (B.) – Changements de traitement funéraire des enfants selon l'âge au décès en France méridionale durant la Protohistoire. In : Castex (D.), Courtaud (P.), Duda (H.), Le Mort (F.) et Tillier (A.-M.) dir., *Le regroupement des morts. Genèse et diversité archéologique*, éd. Ausonius, Bordeaux, 2011, p. 135-159 (Thanat'Os 1).

**Detet 2012** : DEDET (B.) – *Une nécropole du second Âge du Fer à Ambrussum, Hérault*. Paris/Aix-en-Provence, éd. Errance/Centre Camille Jullian, 2012, 288 p. (coll. Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 11).

- Dedet, Gauthey 2008** : DEDET (B.), GAUTHEY (J.) – Tombe du second âge du Fer de La Roussillone à Nîmes, Gard. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 31, 2008, p. 213-228.
- Dedet et al. 1974** : DEDET (B.), MICHELOZZI (A.), PY (M.) – La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard), II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, VII, 1974, p. 59-118.
- Dedet, Schwaller 2010** : DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Les pratiques funéraires en Languedoc et en Provence du V<sup>e</sup> au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. In : Barral (P.), Dedet (B.), Delrieu (F.), Giraud (P.), Le Goff (I.), Marion (S.), Villard-Le Tiec (A.) dir., *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer*. Actes du 33<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Caen 2009, thème spécialisé. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 269-290 (Annales littéraires, n°883 ; Série « Environnement, sociétés et archéologie », n°14).
- Étienne, Müller, Prost 2006** : ÉTIENNE (R.), MÜLLER (C.), PROST (F.) – *Archéologie historique de la Grèce antique*. Paris, Ellipses, 2006 (2<sup>e</sup> édition), 399 p.
- Gallet de Santerre 1968** : GALLET DE SANTERRE (H.) - Fouilles dans le quartier ouest d'Ensérune (Insula n°X). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, I, 1968, p. 39-83.
- Genty, Feugère 1995** : GENTY (P.-Y.), FEUGERE (M.) – Aramon (Gard). La nécropole du I<sup>er</sup> s. avant notre ère. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 18, 1995, p. 143-195.
- Golosetti 2009** : GOLOSETTI (R.) – Dépôts rituels de la Protohistoire récente en Gaule méditerranéenne : définition et questions méthodologiques. In : Bonnardin (S.), Hamon (C.), Lauwers (M.), Quilliec (B.) dir., *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXIX<sup>e</sup> rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. Antibes, Éditions APDCA, 2009, p. 293-302.
- Gourevitch 2003** : GOURÉVITCH (D.) – Maternité et petite enfance dans la littérature médicale. In : Gourévitch (D.), Moirin (A.), Rouquet (N.) dir. : *Maternité et petite enfance dans l'antiquité romaine*. Catalogue d'exposition, Muséum d'Histoire naturelle. Bourges, éd. ville de Bourges, 2003, p. 24-26.
- Hermay dir. 2010** : HERMARY (H.) dir., *Apollonia du Pont (Sozopol). La nécropole de Kalfata (V-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Fouilles franco-bulgares (2002-2004)*. Paris/Aix-en-Provence, Errance/Centre Camille Jullian, 2010, 200 p. et 129 pl. h.-t. (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 5).
- Hürmüzli 2004** : HÜR MÜZLÜ (B.) – Burial Grounds at Klazomenai : Geometric through Hellenistic Periods. In : Moustaka (A.), Skarlatidou (E.), Tzannes (M.-C.), Ersoy (Y.E.) éd., *Klazomenai, Téos and Abdera : Metropoleis and Colony*. Proceedings of the International Symposium held at the Archaeological Museum of Abdera, 20-21 October 2001. Thessaloniki, 2004, p. 77-96.
- Janin et al. 2000** : JANIN (T.), DE BOUBY (J.), BOISSON (H.), CHARDENON (N.), GARDEISEN (A.), MARCHAND (G.), MONTECINOS (A.), SÉJALON (P.) – La nécropole du second âge du Fer de Mourrel-Ferrat à Olonzac (Hérault). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 23, 2000, p. 219-248.
- Jehasse, Jehasse 1973** : JEHASSE (J.), JEHASSE (L.) – *La nécropole pré-romaine d'Aléria, 1960-1968*. Paris, éd. du CNRS, 1973, 632 p., V et 184 pl. ht. (supplément à Gallia, XXV).
- Lambert 1994** : LAMBERT (P.-Y.) – *La langue gauloise*. Paris, Errance, 1994, 240 p.
- Ledermann 1969** : LEDERMANN (S.) – *Nouvelles tables-types de mortalité*. Paris, INED, 1969, 260 p. (Travaux et documents, cahier n°53).
- Lévy 1994** : LÉVY (E.) – La mort en Grèce. In : *Mélanges offerts à Claude Vatin*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1994, p. 119-127 (Travaux du Centre Camille Jullian, 17).
- Marcadal et al. 2003** : MARCADAL (N.), MARCADAL (Y.), PAILLET (J.-L.) – La nécropole protohistorique et gallo-romaine de Servanes-Cagalou (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) à Mourliès (Bouches-du-Rhône) : sépultures et monuments funéraires. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, 2003, p. 251-348.
- Michalaki-Kollia 2010** : MICHALAKI-KOLLIA (M.) – Un ensemble exceptionnel d'enchytrismes de nouveau-nés, de fœtus et de nourrissons découvert dans l'île d'Astypalée, en Grèce : Cimetière de bébés ou sanctuaire ? In : Guimier-Sorbets (A.-M.), Morizot (Y.) éd., *L'enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants*. Actes de la table-ronde d'Athènes, 2008. Paris, De Boccard, 2010, p. 161-205 (Travaux de la Maison René Ginouvès, 12).
- Mikalson 2009** : MIKALSON (J.D.) – *La religion populaire à Athènes*. Paris, Perrin, 2009, 261 p.
- Moliner et al. 2003** : MOLINER (M.), MELLINAND (P.), NAGGIAR (L.), RICHIER (A.), VILLEMEUR (I.) – *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Édusud/Centre Camille Jullian, 2003, 491 p. (Études Massaliètes, 8).
- Oakley 2004** : OAKLEY (J.H.) – *Picturing death in classical Athens: the evidence of the white lekythoi*. New York, Cambridge University press, 2004, 268 p. et VIII p. de pl. (Coll. Cambridge studies in classical art and iconography).
- Osanna 2010** : OSANNA (M.) – Greci ed indigeni nei santuari della Magna Grecia: i casi di Timmari e Garaguso. In : Tréziny (H.) éd., *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire*, actes des rencontres du programme européen Ramses2 (2006-2008). Paris/Aix-en-Provence, éd. Errance/Centre Camille Jullian, 2010, p. 131-145 (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 3).
- Rapin, Schwaller 1987** : RAPIN (A.), SCHWALLER (M.) – Contribution à l'étude de l'armement celtique : la tombe 163 d'Ensérune (Hérault). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 155-183.
- Rothé, Tréziny 2005** : ROTHÉ (M.-P.), TRÉZINY (H.) – *Marseille et ses alentours*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2005, 925 p. (coll. Carte Archéologique de la Gaule, 13/3).
- Roure 2007** : ROURE (R.) – Armes et têtes coupées au Cailar (Gard) : premiers éléments de réflexion sur un dépôt rituel en Gaule méditerranéenne. In : Barral (P.), Daubigny (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) dir., *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne, 2005*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, vol. 2, p. 653-658 (Annales littéraires; série "Environnement, sociétés et archéologie").
- Rudhardt 1992** : RUDHARDT (J.) – *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique*. Paris, Picard, 1992, 344 p.
- Salviat 1972** : SALVIAT (F.) – Circonscription de Provence. *Gallia*, XXX, 2, 1972, p. 511-541.
- Schwaller et al. 1995** : SCHWALLER (M.), DUDAY (H.), JANIN (T.), MARCHAND (G.) – Cinq tombes à incinération du deuxième âge du Fer à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault). In : Arcelin (P.), Bats (M.), Garcia (D.), Marchand (G.), Schwaller (M.) éd. - *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à André Nickels*. Paris/Lattes, Errance/ADAM éditions, 1995, p. 205-230 (Études massaliètes 4).
- Schwaller et al. à paraître** : SCHWALLER (M.), MARCHAND (G.), GARDEISEN (A.), JANIN (T.), LEJARS (T.), ORLIAC (D.), RAPIN (A.), SANMARTI (E.), *La nécropole du deuxième Âge du Fer d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault)*, à paraître.
- Thomas 1982** : THOMAS (L.-V.) – *La mort africaine. Idéologie funéraire en Afrique Noire*. Paris, Payot, 1982, 272 p.
- Vassallo 2006** : VASSALLO (S.) – Colle Madore, terre de frontière. In : Spatafora (F.), Vassallo (S.) dir., *Des Grecs en Sicile. Grecs et indigènes en Sicile occidentale d'après les fouilles archéologiques*. Catalogue d'exposition, Marseille 2006. Palerme, éd. Regione Sicilia 2006, p. 110-125.
- Vernhet 1995** : VERNHET (A.) – Une inscription magique en langue gauloise. Le plomb de La Vayssière, L'Hospitalet-du-Larzac. In : *Dix ans d'archéologie en Aveyron*. Montrozier, Musée du Rouergue, 1995, p. 267-269 (Guide d'Archéologie 3).

